Image not found or type unknown

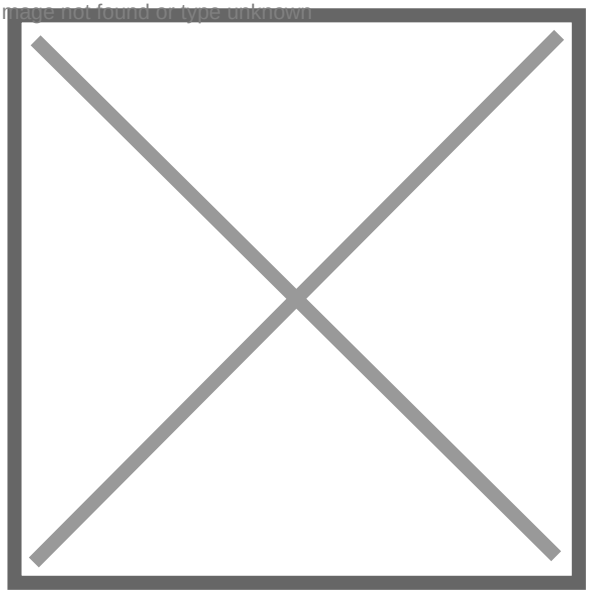

# Comment obtenir un effacement de dette total ou partiel

Par **phanny25**, le **08/10/2009** à **13:55**

Bonjour,
j ai depose un dossier de surendettement aupres de la bf mon dossier a ete juger recevable mes dettes s elevent a 70000 euros nous devons mon conjoint et moi meme rembourser pres de 1200 euro par moi pendant 6 ans je suis desesperee nous n arrivont pas a respecter ce plans etabli par la bf .

Par **Patricia**, le **08/10/2009** à **22:10**

Bonsoir,

Avant d'être mis à exécution et homologué par le juge, le plan est transmis pour signature et approbation au débiteur et à son ou ses créancier(s).

Votre message manque de précisions.
- Quelles sont maintenant les (ou la) raisons qui font que vous ne pouvez plus le respecter, le rembourser ?
- Subissez-vous une baisse de salaires depuis la date de l'établissement de ce plan ?
- Un changement de situation familiale ?
- Bref, une quelconque raison majeure ???

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés